

RCS : ARRAS  
Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 40087  
Numéro SIREN : 318 760 378  
Nom ou dénomination : S INTER SA

Ce dépôt a été enregistré le 16/02/2023 sous le numéro de dépôt 938

Désignation de l'entreprise : SA S - INTER 1 | 2 |  
 Adresse de l'entreprise 73 RUE ALFRED NOBEL 62880 VENDIN LE VIEIL Durée de l'exercice précédent \* 1 | 2 |  
 Numéro SIRET \* 3 1 8 7 6 0 3 7 8 0 0 0 5 5 Néant  \*

				Exercice N clos le,		
				3   1   1   2   2   0   2   1		
		Brut	Amortissements, provisions	Net		
		1	2	3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	279 486	AG	15 752	
	Fonds commercial (1)	AH	40 000	AI	40 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP	35 111	AQ	35 111	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	224 666	AS	31 532	
	Autres immobilisations corporelles	AT	313 208	AU	89 711	
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	1 000	BE	1 000	
	Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières *	BH	33 298	BI	33 298		
TOTAL (II)		BJ	926 768	BK	211 293	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	9 094	BM	9 094	
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP	35 410	BQ	27 644	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) * DU TRIBUNAL	BX	1 243 488	BY	1 243 488	
	Autres créances (3)	BZ	202 684	CA	173 684	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : COMMERCE D'ARRAS.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	646 878	CG	646 878	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	4 118	CI	4 118	
	TOTAL (III)		CJ	2 141 673	CK	2 104 907
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Écart de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	3 068 441	1A	2 316 200	

Renvois : (1) Dont droit au bail :  (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :  CP  (3) Part à plus d'un an :  CR

Clause de réserve de propriété : \* Immobilisations :  Stocks :  Créances :

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SA S - INTER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 200 100.....)			DA	200 100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	20 010	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )			DF	100	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ )			DG	149 507	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	201 470	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	39	
<b>TOTAL (I)</b>			DL	571 225		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	<b>TOTAL (II)</b>			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	257 862	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	38 968	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	233 379	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 152 950	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régdl.	Autres dettes			EA	61 814	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	1 744 974		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	2 316 200		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	1 586 912		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H			

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *				
				SA S - INTER				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	5 400	FB		FC	5 400	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	5 871 621	FH	599 380	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		5 877 021	FK	599 380	FL	6 476 401
	Production stockée *					FM	4 687	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	10 111	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	89 316	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 021	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	6 581 536
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	4 370
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	25 501
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(2 656)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 136 462
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	111 826
	Salaires et traitements *						FY	2 742 329
	Charges sociales (10)						FZ	1 081 081
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	48 756
			- dotations aux provisions				GB	
Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC	7 766	
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Autres charges (12)						GE	935	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	6 156 371	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	425 165	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 241	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 241	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 517	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	7 517	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(5 277)	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	419 889	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMpte DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA S - INTER		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	786	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>			HD	786	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	17 265	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>			HH	17 265	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	(16 479)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	90 072	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	111 868	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>				HL	6 584 563	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>				HM	6 383 093	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	201 470	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	26 514
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	89 316
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	279 486	263 734	15 752	0,68	3 321	0,13
Fonds commercial	40 000		40 000	1,73	40 000	1,63
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	35 111	35 111				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	224 666	193 133	31 532	1,36	37 066	1,51
Autres immobilisations corporelles	313 208	223 497	89 711	3,87	69 364	2,82
Immobilisations en cours					19 400	0,79
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés	1 000		1 000	0,04	1 000	0,04
Prêts						
Autres immobilisations financières	33 298		33 298	1,44	31 371	1,27
<b>TOTAL (I)</b>	<b>926 768</b>	<b>715 475</b>	<b>211 293</b>	<b>9,12</b>	<b>201 522</b>	<b>8,19</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements	9 094		9 094	0,39	6 438	0,26
En cours de production de biens						
En cours de production de services	35 410	7 766	27 644	1,19	30 723	1,25
Produits intermédiaires et finis						
Marchandisés						
Avances & acomptes versés sur commandes					19 538	0,79
Clients et comptes rattachés	1 243 488		1 243 488	53,69	1 529 462	62,14
Autres créances						
· Fournisseurs débiteurs						
· Personnel	25 502		25 502	1,10	6 256	0,25
· Organismes sociaux					144	0,01
· Etat, impôts sur les bénéfices						
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	22 458		22 458	0,97	35 972	1,46
· Autres	154 725	29 000	125 725	5,43	212 416	8,63
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	646 878		646 878	27,93	408 902	16,51
Charges constatées d'avance	4 118		4 118	0,18	9 921	0,40
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 141 673</b>	<b>36 766</b>	<b>2 104 907</b>	<b>93,88</b>	<b>2 259 773</b>	<b>91,81</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>3 068 441</b>	<b>752 241</b>	<b>2 316 200</b>	<b>100,00</b>	<b>2 461 294</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel (dont versé : 200 100 )	200 100	6,64	200 100	6,13
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	20 010	0,66	20 010	0,61
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	100	0,00	100	0,00
Autres réserves	149 507	6,45	148 401	6,03
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>201 470</b>	<b>8,70</b>	<b>86 206</b>	<b>-3,50</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	39	0,00	39	0,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>571 225</b>	<b>24,66</b>	<b>454 856</b>	<b>18,48</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	257 862	11,13	327 215	13,29
. Découverts, concours bancaires			101 000	4,10
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	38 968	1,69	102 653	4,17
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 379	10,08	173 717	7,06
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	537 191	23,19	483 598	19,65
. Organismes sociaux	280 954	12,13	269 698	10,96
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	296 410	12,90	421 387	17,12
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	38 395	1,66	33 264	1,35
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	61 814	2,67	93 907	3,92
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>1 744 974</b>	<b>75,04</b>	<b>2 006 438</b>	<b>81,52</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>2 316 200</b>	<b>100,00</b>	<b>2 461 294</b>	<b>100,00</b>

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises	5 400		5 400	0,08			5 400	N/S	
Production vendue biens									
Production vendue services	6 471 001		6 471 001	99,92	5 547 359	100,00	923 642	16,85	
<b>Chiffres d'Affaires Nets</b>	<b>6 476 401</b>		<b>6 476 401</b>	<b>100,00</b>	<b>5 547 359</b>	<b>100,00</b>	<b>929 042</b>	<b>16,75</b>	
Production stockée			4 687	0,07	-23 029	-0,41	27 716	120,35	
Production immobilisée					10 680	0,19	-10 680	-100,00	
Subventions d'exploitation			10 111	0,16	1 522	0,03	8 589	564,32	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			89 316	1,38	122 519	2,21	-33 203	-27,09	
Autres produits			1 021	0,02	1 166	0,02	-145	-12,43	
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>6 581 536</b>	<b>101,62</b>	<b>5 660 218</b>	<b>102,03</b>	<b>921 318</b>	<b>16,28</b>	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			4 370	0,07	3 096	0,05	1 274	41,15	
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements			25 501	0,39	23 783	0,43	1 718	7,22	
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-2 656	-0,03	2 647	0,05	-5 303	-209,33	
Autres achats et charges externes			2 136 462	32,99	1 845 333	33,27	291 129	15,76	
Impôts, taxes et versements assimilés			111 826	1,73	116 662	2,10	-4 836	-4,14	
Salaires et traitements			2 742 329	42,34	2 463 731	44,41	278 598	11,31	
Charges sociales			1 081 081	16,68	906 435	16,34	174 646	19,27	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			48 756	0,75	47 191	0,85	1 565	3,32	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant			7 766	0,12			7 766	N/S	
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			935	0,01	15 374	0,28	-14 439	-93,91	
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			<b>6 156 371</b>	<b>95,06</b>	<b>5 424 252</b>	<b>97,78</b>	<b>732 119</b>	<b>13,50</b>	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>425 165</b>	<b>6,56</b>	<b>235 966</b>	<b>4,25</b>	<b>189 199</b>	<b>80,18</b>	
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés			2 241	0,03	2 709	0,05	-468	-17,27	
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>2 241</b>	<b>0,03</b>	<b>2 709</b>	<b>0,05</b>	<b>-468</b>	<b>-17,27</b>	
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			7 517	0,12	10 620	0,19	-3 103	-29,21	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>7 517</b>	<b>0,12</b>	<b>10 620</b>	<b>0,19</b>	<b>-3 103</b>	<b>-29,21</b>	
<b>RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>-5 277</b>	<b>-0,07</b>	<b>-7 910</b>	<b>-0,13</b>	<b>2 633</b>	<b>33,29</b>	
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>419 889</b>	<b>6,48</b>	<b>228 056</b>	<b>4,11</b>	<b>191 833</b>	<b>84,12</b>	

## COMPTES DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en Euros

COMPTES DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	786	0,01	867	0,02	-81	-9,33	
Produits exceptionnels sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>	<b>786</b>	<b>0,01</b>	<b>867</b>	<b>0,02</b>	<b>-81</b>	<b>-9,33</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 265	0,27	14 161	0,26	3 104	21,92	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital							
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			39	0,00	-39	-100,00	
<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>17 265</b>	<b>0,27</b>	<b>14 200</b>	<b>0,26</b>	<b>3 065</b>	<b>21,58</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-16 479</b>	<b>-0,24</b>	<b>-13 333</b>	<b>-0,23</b>	<b>-3 146</b>	<b>-23,59</b>	
Participation des salariés (IX)	90 072	1,39	55 557	1,00	34 515	62,13	
Impôts sur les bénéfices (X)	111 868	1,73	72 960	1,32	38 908	53,33	
<b>Total des Produits (I+III+V+VII)</b>	<b>6 584 563</b>	<b>101,67</b>	<b>5 663 795</b>	<b>102,10</b>	<b>920 768</b>	<b>16,26</b>	
<b>Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>6 383 093</b>	<b>98,56</b>	<b>5 577 589</b>	<b>100,54</b>	<b>805 504</b>	<b>14,44</b>	
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>201 470</b>	<b>3,11</b>	<b>86 206</b>	<b>1,55</b>	<b>115 264</b>	<b>133,71</b>	
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>				
Dont Crédit-bail mobilier	26 514	0,41	19 723	0,36	6 791	34,43	
Dont Crédit-bail immobilier							

## **Annexes**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 316 199,78 € et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 201 469,63 €, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

## SOMMAIRE

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

#### Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

### ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen

## Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

### **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

## **IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

## **STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

## **CREANCES ET DETTES**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## **FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

## **Changements de méthode**

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

## **Informations complémentaires pour donner une image fidèle**

## Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	304 866		14 620
Terrains			
Constructions			
Installations générales, agencements, constructions	35 111		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	214 326		10 339
Autres installations, agencements, aménagements	119 988		24 369
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	196 626		26 672
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	19 400		
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>585 451</b>		<b>61 380</b>
Participations			
Autres titres immobilisés	1 000		
Prêts et autres immobilisations financières	31 371		2 102
<b>TOTAL</b>	<b>32 371</b>		<b>2 102</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>922 688</b>		<b>78 102</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			319 486	
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencements, constructions			35 111	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			224 666	
Autres installations, agencements, aménagements		26 017	118 340	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		28 430	194 868	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	19 400			
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>	<b>19 400</b>	<b>54 447</b>	<b>572 984</b>	
Participations				
Autres titres immobilisés			1 000	
Prêts et autres immobilisations financières		175	33 298	
<b>TOTAL</b>		<b>175</b>	<b>34 298</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 400</b>	<b>54 622</b>	<b>926 768</b>	

## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	261 545	2 189		263 734
Terrains				
Constructions				
Installations générales, agencements constructions	35 111			35 111
Installations techniques, matériel et outillages industriels	177 260	21 731	5 858	193 133
Installations générales, agencements divers	107 180		20 160	87 020
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	140 070	24 836	28 430	136 477
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>459 621</b>	<b>46 567</b>	<b>54 448</b>	<b>451 741</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>721 166</b>	<b>48 756</b>	<b>54 448</b>	<b>715 475</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 189				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 731				
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 836				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>46 567</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>48 756</b>				

### Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	39			39
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>	<b>39</b>			<b>39</b>
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
<b>TOTAL Provisions</b>				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	29 000	7 766		29 000 7 766
<b>TOTAL Dépréciations</b>	<b>29 000</b>	<b>7 766</b>		<b>36 766</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 039</b>	<b>7 766</b>		<b>36 805</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		7 766		

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

### Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			33 298
Autres immobilisations financières	33 298		
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 243 488	1 243 488	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	25 502	25 502	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	22 458	22 458	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	120 325	120 325	
Débiteurs divers	34 400	34 400	
Charges constatées d'avance	4 118	4 118	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 483 588</b>	<b>1 450 290</b>	<b>33 298</b>
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	257 862	99 800	158 062	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	233 379	233 379		
Personnel et comptes rattachés	537 191	537 191		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	280 954	280 954		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	296 410	296 410		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	38 395	38 395		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	38 968	38 968		
Autres dettes	61 814	61 814		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 744 974</b>	<b>1 586 912</b>	<b>158 062</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	69 353			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

### Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<b>CREANCES</b>	
Créances clients et comptes rattachés	27 970
Autres créances (dont avoirs à recevoir : )	5 400
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>33 370</b>

### Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 228
Dettes fiscales et sociales	484 426
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : )	55 877
<b>TOTAL</b>	<b>564 531</b>

### Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	4 118	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>4 118</b>	

Commentaires :

### Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	460	435
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	460	435

Commentaires :

### Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	5 400
Ventes de produits finis	
Prestations de services	6 471 001
<b>TOTAL</b>	<b>6 476 401</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	5 877 021
Etranger	599 380
<b>TOTAL</b>	<b>6 476 401</b>

### Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	419 889	
Résultat exceptionnel (et participation)	-16 479	
Participation des salariés	-90 072	
Impôt sur les sociétés (total)		111 868
Résultat comptable	201 470	

Par ailleurs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, la société S INTER SA fait partie du groupe intégré fiscalement dont la société S INTER GROUP SAS est la société Tête de Groupe.

Le montant de la charge d'impôt constatée dans les comptes au 31 décembre est celui qui aurait été comptabilisé si la société n'était pas membre du groupe.

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
<b>ACCROISSEMENTS</b> Provisions règlementées :  Autres :	
<b>TOTAL</b>	
Allègements de la dette future d'impôts	
<b>ALLÈGEMENTS</b> Provisions non déductibles l'année de comptabilisation : Effort construction <span style="float: right;">11 487</span> Participation des salariés <span style="float: right;">90 072</span>  Autres :	
<b>TOTAL</b>	<b>101 559</b>
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés Déficit reportables Moins-values à long terme	

Commentaires :

## Rémunérations des dirigeants

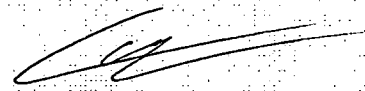
La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

### Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	10	10
Agents de maîtrise et techniciens	55	50
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>60</b>

Commentaires :

*Copi conforme d'original  
le 21.01.2023*



**S INTER**  
**Société Anonyme au capital de 200.100 €**  
**Siège social : 73 rue Alfred Nobel – 62880 VENDIN LE VIEIL**  
**R.C.S. Arras B 318 760 378**

**RAPPORT DE GESTION ET DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE PRESENTE  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 JUIN 2022**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander notamment d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux, qui ont été prolongés du fait de la crise sanitaire.

**PARTIE RAPPORT DE GESTION**

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

L'année 2021 s'est déroulée conformément à nos objectifs de croissance, notamment sur notre nouvelle activité « Application et sur notre activité « médicale terrain ». Suite à la restructuration de nos atelier en 2020, nous avons constaté une croissance de notre activité médicale Atelier Vendin suite à la reprise d'activité avec l'un de nos principaux client et avons réalisé l'activité prévu sur notre Atelier de Villepinte. Nous avons été peu impacté en 2021 par la crise « Covid » et nous ne subissons aucune perte de chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est donc pour l'exercice 2021 de 6.471.001 € (CA de 5.547.359 € en 2020) pour un résultat d'exploitation de 425.165 € (235.966 € en 2020) et un résultat net après impôt de 201.470 € (86.206 € en 2020).

Nous avons été notifié en date du 15 novembre 2021, par le Tribunal Judiciaire d'Arras – Pôle social, de l'extinction du redressement des cotisations URSSAF pour un montant appelé à l'origine de 35.457 €. S-INTER

### **- Evolution prévisible en 2022 et perspectives d'avenir**

Nous consolidons notre croissance organique et les perspectives 2021 devraient permettre de réaliser une croissance de l'ordre de 3 à 5 %. Cette croissance proviendra pour une bonne partie du développement du Chiffre d'affaires de notre activité « application » mais aussi de la continuité de développement de notre activité « médical terrain ». Les activités atelier de Vendin et de Villepinte resteront stables.

### **- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.**

NEANT.

### **- Activités de recherche et développement**

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société n'a engagé aucune dépense de recherche et de développement.

### **RISQUES**

En plus des risques principaux qui ne nous permettraient pas de respecter nos engagements et liés aux perturbations ou arrêt d'activité ou d'un départ massif de collaborateurs, des cyber-risques, nous subissons une augmentation importante des charges d'itinérance (essentiellement l'augmentation des carburants) et d'une difficulté de recrutement accru.

Nous restons vigilants à tous changements de modèle économique de la concurrence.

### **RESULTATS - AFFECTATION**

#### **Examen des comptes et résultats.**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 6.471.001 € et des produits d'exploitation de 6.581.536 €. Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 6.156.371 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 425.165 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte d'un résultat financier négatif de 5.277 €, il s'établit à 419.889 €.

Le résultat exceptionnel est de - 16.479 €. Les charges exceptionnelles résultent d'une régularisation des charges sociales de l'exercice antérieur et d'une transaction commerciale.

Après déduction de l'impôt sur les sociétés pour un montant de 111.868 € et de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise pour un montant de 90.072 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2021 génère un bénéfice de 201.470 € contre un bénéfice de 86.206 € au titre de l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes clos le 31 décembre 2021 font apparaître un bénéfice de 201.470 € pour lequel il est proposé l'affectation suivante :

Origine du résultat à affecter

1) Autres réserves	149.507 €
3) Résultat de l'exercice	201.470 €
Total	<u>350.977 €</u> =====

Affectation proposée

1) Autres réserves	247.477 €
2) Dividendes (225 € par action)	103.500 €
Total	<u>350.977 €</u> =====

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

31/12/2021	.....	85.100 €
31/12/2020	.....	78.200 €
31/12/2019	.....	103.500 €

Charges non déductibles (article 39-4 du CGI)

Nous vous informons que les dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, se sont élevées à la somme de 91.833 € pour l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du Décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices est joint au présent rapport.

## **INFORMATIONS RELATIVES AUX DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Conformément aux dispositions de l'article D 441- 4 - I du code de Commerce, modifié par le Décret du 27/11/2016 et du 20 mars 2017, vous trouverez ci-dessous les tableaux dûment complétés des informations visées ci-dessus.

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>												
Nombre de factures concernées	62					37	31					0
Montant total des factures concernées (TTC)	175 313 €	8 478 €	7 598 €	0 €	17 762 €	33 838 €	1 081 464 €	79 492 €	73 541 €	0 €	8 991 €	162 024 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	5,92%	0,57%	0,26%	0,00%	0,60%	1,43%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)							14,13%	1,04%	0,96%	0,00%	0,12%	2,12%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais légaux : 30 jours						Délais légaux : 60 jours					

## PRESENTATION DES INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

### INFORMATIONS SOCIALES

#### Emploi:

##### - Répartition des effectifs :

Effectif	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
France	60	66	71
Belgique	5	5	5
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

Nous avons un contrat de professionnalisation et un contrat d'apprentissage.

Nous avons 3 travailleurs avec la reconnaissance de travailleurs handicapés au sein de l'entreprise.

##### - Par sexe

Pas sexe	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Femmes	9	13	15
Homme	56	58	61
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

La proportion de l'effectif Hommes et Femmes n'est pas identique et cela depuis des années.

Peu de femmes sont intéressées par nos filières et se forment à nos métiers. Notre nouvelle activité « application » nous permet de monter ce ratio.

##### - Par type de contrat

Par type de contrat	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
En CDI	63	67	73
En CDD	0	1	0
En contrat pro / Ap	2	3	3
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

Au 31/12/2020 :

Nous n'avons aucun contrat à temps partiel.

Nous n'avons aucun contrat intérimaire.

Nous n'avons aucun salarié appartenant à une entreprise extérieure.

### - Par Catégories sociaux professionnelles

Par CSP	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
ETAM	56	61	66
Cadres	10	10	10
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

La proportion de techniciens évolue encore un peu plus cette année en lien avec l'évolution de l'effectif.

### - Par Age

Par Age	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021
Moins de 30 ans	15	18	19
Entre 30 et 40 ans	19	20	17
Entre 40 et 50 ans	17	19	22
Plus de 50 ans	14	14	18
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>71</b>	<b>76</b>

Nous rentrons dans le cadre de l'accord national du 4 décembre 2009 relatif à l'emploi des salariés âgés dans la métallurgie qui permet aux entreprises de la Métallurgie, dont l'effectif est compris entre 50 et moins de 300 salariés et ne faisant pas partie d'un groupe d'entreprises de 300 salariés ou plus, de ne pas payer la pénalité de 1% de leur masse salariale au profit de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, instituée par la loi à partir du 1er janvier 2010, sans qu'elles aient à conclure un accord collectif ou à prendre une décision unilatérale, à leur niveau, comportant un plan d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés.

### Evolution de l'emploi par département productif

#### le département B

Les recherches de candidats ont été faite en continue en 2021.

Notre personnel est chassé par les recruteurs. L'offre est toujours de plus en plus attractive ; plus de salaires et plus d'avantages. Il est de plus en plus difficile de rivaliser avec les constructeurs et grands groupes pourtant nous devons réussir à nous démarquer. Pourtant, vu les exigences de notre métier, nous ne pouvons baisser nos critères, ni encore moins alléger notre process. Nous devons nous adapter à ces tendances et trouver sans cesse des nouvelles solutions.

En 2021, le département B a connu 6 départset 8 arrivées.

#### Le département A

2021 a été une année de consolidation pour le département A.

Les candidatures restent faibles en volume mais de qualité et beaucoup plus fiables.

Le métier est connu du secteur, il est valorisé et il plait énormément.  
Certains contrats avec des nouveaux constructeurs ont pris du temps à s'établir en 2021, ce qui a ralenti les embauches.

### **Le département E**

Le département E a encore subi des variations d'activité en 2021. Pour arriver à une activité intense fin 2021 qui a nécessité une embauche en urgence.

Malheureusement, les candidatures se font rares pour un poste en atelier à Vendin. Le secteur géographique est mal vu et mal perçu. L'activité en atelier a une image péjorative par manque de connaissances.

### **\*Le département L**

Le département L aujourd'hui présent à Villepinte, est constitué d'une personne.

### **Organisation du travail**

En respect des accords de branche de la métallurgie, 2 types de forfait jours ont été mis en place pour le personnel bénéficiant d'une autonomie suffisante pour son organisation :

- Les techniciens itinérants sont sur la base d'un forfait jours de 215 jours annuels.
- Les cadres sont sur la base d'un forfait jours de 218 Jours par an.

Les autres salariés sont mensualisés sachant que nous avons mis en place depuis 2002 un contrat de modulations du temps de travail.

### **Absentéisme**

L'absentéisme est faible, nous constatons un taux inférieur à 1 % sur l'année.

### **Conditions de santé et de sécurité au travail**

Dans un souci permanent de sécurité, nous veillons à ce que chaque collaborateur travaille dans de parfaites conditions de sécurité conformément aux réglementations en vigueur, tout en respectant les standards de nos clients. Des consignes de sécurité sont données à chaque collaborateur, dès son intégration lors du parcours d'accueil et lui son rappelé régulièrement, et ce, tant au niveau de son environnement professionnel que personnel (conduite, sécurité électrique, protections contre les rayonnements ionisants, accidents avec exposition au sang, fatigue, ...).

Chez les clients utilisateurs, nous veillons à respecter parfaitement, lors de nos interventions, les normes de sécurité en vigueur dans la profession et toutes les consignes spécifiques données par les clients utilisateurs concernant les pratiques, usages et précautions concernant leurs activités.

Dans nos ateliers, nous recherchons toujours la plus grande sécurité pour nos collaborateurs, puis pour le matériel qui nous est confié. Nous nous efforçons pour cela d'appliquer les meilleures pratiques de la profession et les consignes données par nos clients partenaires et plus de respecter toutes les réglementations en vigueur.

## **Accidents du travail**

Nous n'avons pas eu d'accident du travail en 2021.

## **RELATIONS SOCIALES**

### **Organisation du dialogue social**

Nous avons mis en place un Comité social et économique depuis aout 2018 en remplacement de notre délégation unique du personnel.

Au 31/12/2021 ce dernier est composé de 2 collèges :

- 1<sup>er</sup> collège « ETAM » : 3 titulaires
- 2<sup>ème</sup> collège « Cadres » : 1 titulaire et 1 suppléant

### **Bilan des accords collectifs**

Ci-dessous la liste des accords d'entreprises en cours d'application :

- Accord de modulation du temps de travail depuis 2002.
- Accord de participation depuis janvier 2008
- Accord d'intéressement du 01/01/2020 au 31/12/2022
- Accord Plan d'Epargne Entreprise auprès de la banque CIC depuis février 2018

## **FORMATION**

### **Politiques mises en œuvre en matière de formation**

La formation est axe primordial pour l'entreprise et est défini en fonction des besoins prioritaires de l'entreprise et surtout des moyens pouvant être affecté. Nous avons réalisé plus de 500 journées de formation en 2021.

### **Type de formation.**

#### **Sécurité :**

Nos techniciens suivent une formation à l'habilitation électrique

Le personnel a été formé aux SST et Chariots élévateurs.

Le personnel concerné a été formé aux risques biologiques spécifiques et laser cette année auprès de l'Apave (obligation pour un seul de nos clients et sur un seul site).

La formation sur les risques biochimiques est assurée par le service qualité lors de l'intégration de chaque nouvel entrant. Le support de formation interne est disponible auprès du service qualité si besoin.

**Produits/métiers :**

S-Inter se doit de respecter scrupuleusement les consignes données par ses clients partenaires et nos équipes sont formées par nos clients partenaires afin de garantir les méthodes de réalisation des interventions. Nous formons donc régulièrement l'ensemble de nos équipes aux produits de nos nouveaux clients, sur des nouveaux produits de nos clients actuels. Cela a représenté 505 jours de formation en 2021

**Autres formations :**

Formation en anglais pour 12 salariés

**Egalité de traitement**

Nous veillons à ne faire aucune discrimination salariale entre les femmes et les hommes et avons rempli nos obligations en la matière et avons eu pour résultat que l'index définitif ne peut être calculé car le nombre de points calculable est inférieur à 75.

**INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES****Politique générale en matière environnementale**

Une politique stricte de traitement des déchets compatible avec les standards environnementaux est appliqué chez S-INTER

**Pollutions :**

Un système de tri et de collecte avec les organismes spécialisés a été mis en place pour le matériel générique, ce qui permet de respecter tous les critères environnementaux des circuits d'élimination de de traitement (DEEE, Effluents de laboratoires, cartouches d'encre, papier de bureau, déchets à risque infectieux, batteries et piles, ...)

**Respect de l'environnement :**

Pour le respect de l'environnement, S-INTER s'engage auprès de l'ensemble de ses partenaires à respecter les préconisations de ces derniers en termes de respects de l'environnement, dans les limites de la réglementation.

**INFORMATIONS SOCIETALES****Engagements sociétaux en faveur du développement durable**

Nous avons mis en œuvre une politique de limitation dans les choix des véhicules des techniciens terrains afin de réduire l'empreinte carbone liée à leurs déplacements. Les produits chimiques présentant des dangers sont évités dès la commande avec une analyse des fiches de données de sécurité en amont.

Sur le plan énergétique, les bâtiments sont équipés dans la mesure du possible afin de réduire la consommation électrique et de minimiser les pertes thermiques. L'ensemble du

personnel est sensibilisé afin que chacun limite son usage énergétique. La consommation électrique fait l'objet d'une surveillance.

### **Sous-traitance et fournisseurs**

Dans le respect de notre politique qualité et des procédures correspondantes, l'ensemble des fournisseurs et sous-traitants de S-INTER doit être référencé auprès du service achat. Le choix des fournisseurs et leurs maintiens est évalué selon différents critères définissant les qualités du fournisseur à honorer une commande et en fonction de son aptitude à fournir un produit conforme aux exigences de S-INTER. Sont notamment pris en considération : Les tarifs, délai de livraison, criticité de la prestation ou la conformité et/ou la performance du dispositif, la rareté du produit (fournisseur unique ou produit unique), la qualité du service lié au produit ou à la prestation et le respect des obligations légales

Afin de garantir un suivi des fournisseurs et la garantie d'un maintien du niveau d'exigence, ces derniers font l'objet d'une évaluation chaque année. Plusieurs services sont en mesure de se prononcer sur les qualités d'un fournisseur : logistique, technique, achat, qualité et la Direction générale.

### **Loyautés des pratiques**

Nous demandons à nos salariés de toujours agir avec honnêteté et intégrité, en respectant les valeurs de S-INTER.

Nos managers doivent montrer l'exemple et doivent faire preuve d'un comportement éthique et d'un management irréprochable. La conformité au code éthique doit être un facteur déterminant dans la prise de décisions des managers. Chaque manager doit faire en sorte que chaque employé comprenne et respecte le code éthique et doit faire remonter à la Direction toute infraction à notre charte des engagements responsables.

Ainsi, S-Inter n'a aucune tolérance pour les pratiques frauduleuses. Il est formellement interdit à un employé de S-INTER de participer à de la corruption, que ce soit en offrant ou en recevant des paiements illicites ou d'autres avantages.

Il est également interdit au personnel de S-INTER, d'offrir directement ou indirectement un avantage y compris un cadeau dans le but d'influencer de manière déloyale une décision commerciale ou dans des circonstances qui pourraient être perçues comme telles.

## **PARTIE RAPPORT DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons des différents mandats détenus par certains administrateurs de notre société.

- Monsieur WEILL est Gérant de la Société JUBY et Président de la SAS S INTER GROUP.
- Monsieur Jean-Claude CHARLES : Pas d'autres mandats

### **CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT, UN ADMINISTRATEUR, OU UN ACTIONNAIRE DISPOSANT D'UNE FRACTION DES DROITS DE VOTE SUPERIEURE A 10 % DE LA SOCIETE ET UNE FILIALE**

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce, régulièrement autorisées par votre conseil d'administration. Ces conventions portent sur :

- Convention de trésorerie avec S INTER GROUP.
- Convention avec JUBY.

Notre commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il décrit dans son rapport spécial.

### **CHOIX DE MODALITES D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-51-1 du Code de Commerce, nous vous informons que S-INTER a choisi que la Direction générale soit assumée par le Président du Conseil D'administration. Monsieur CHARLES ayant les fonctions de Directeur Général Délégué.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Néant.

### **REPARTITION DU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après que plus de 97 % du capital de notre société est détenu par un actionnaire, à savoir la SAS S-INTER GROUP.

### **PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé.

La participation des salariés au capital social selon la définition de l'article L 225-102 du Code de Commerce s'élevait à 0% au 31 décembre 2021.

### **PRETS A MOINS DE DEUX ANS CONSENTIS PAR LA SOCIETE**

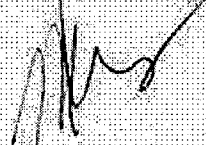
Conformément aux dispositions de l'article L 511-6, 3 bis du Code monétaire et financier, nous vous indiquons qu'il n'y a eu aucun prêt à moins de 2 ans consentis par la société au 31 décembre 2021.

### **TABLEAU DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

NEANT

Fait à Vendin, le 16 Mai 2022

\_\_\_\_\_  
Le Conseil d'Administration



## S-INTER SA – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES EN EUROS

Date arrêté Durée de l'exercice	31/12/21 12 mois	31/12/20 12 mois	31/12/19 12 mois	31/12/18 12 mois	31/12/17 12 mois
<b>Situation financière en fin d'exercice</b>					
Capital social	200 100 €	200 100 €	200 100 €	200 100 €	200 100 €
Nombre d'actions ordinaires	460	460	460	460	460
<b>Opérations et résultats en euros :</b>					
Chiffres d'affaires (H.T)	6 476 401 €	5 547 359 €	5 423 430 €	5 080 045 €	5 052 996 €
Résultat avant impôt, participation, amortissements et provisions	459 971 €	200 135 €	128 911 €	137 994 €	225 720 €
Impôts sur les bénéfices	111 868 €	72 960 €	30 931 €	2 727 €	15 258 €
Participation des salariés	90 072 €	55 557 €	0 €	0 €	12 307 €
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	201 470 €	86 206 €	43 301 €	92 104 €	157 719 €
Bénéfices distribués (1)	103 500 €	85 100 €	78 200 €	103 500 €	79 580 €
<b>Résultat par action en euros</b>					
Résultat avant impôt, participation, avant amortissements et provisions	1 000 €	435 €	280 €	300 €	491 €
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	438 €	187 €	94 €	200 €	343 €
Dividende versé à chaque action (1)	225 €	185 €	170 €	225 €	173 €
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés	69	65	66	63	59
Montant de la masse salariale en euros	2 742 329 €	2 463 731 €	2 388 598 €	2 189 434 €	2 114 164 €
Montant des sommes versées en avantages sociaux en euros (sécurités sociales, retraites, œuvres, ...)	1 081 081 €	906 435 €	862 559 €	806 572 €	768 112 €

(1) : pour le dernier exercice, il s'agit du montant des bénéfices dont la distribution est proposée par le conseil d'administration

Certifié conforme à  
l'original  
le 31.01.2023



## **S INTER**

**Société Anonyme au capital de 200.100 €**  
**Siège social : 73 rue Alfred Nobel – 62880 VENDIN LE VIEIL**  
**R.C.S. Arras B 318 760 378**

### **PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION** **DU 16 mai 2022**

L'an deux mil vingt et un,  
le 16 Mai,  
A 14 heures 30,

Les administrateurs de la société S INTER se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration, au siège social SIS 73 Rue Alfred Nobel, 62880 Vendin-Le-Vieil.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Jean-Louis GUEZ Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée du 29 avril 2022 est absent.

Monsieur Marc WEILL préside la séance.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
2. Proposition d'affectation du résultat de l'exercice,
3. Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce,
4. Présidence du conseil d'administration et rémunération,
5. Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle,
6. Préparation du rapport de gestion, et du projet du texte des résolutions.
7. Pouvoirs pour les formalités

Il est ensuite passé à l'examen de l'ordre du jour :

## **EXAMEN ET ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Le Président soumet au Conseil les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Des observations sont échangées et des explications données par le Président.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 faisant apparaître un bénéfice de 201.470 € et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

### **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT**

Sur la suggestion de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

#### **Origine du résultat à affecter**

1) Autres réserves	149.507 €
3) Résultat de l'exercice	201.470 €
Total	<u>350.977 €</u> =====

#### **Affectation proposée**

1) Autres réserves	247.477 €
2) Dividendes (225 € par action)	103.500 €
Total	<u>350.977 €</u> =====

*Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du CGI.*

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

31/12/2021	.....	85.100 €
31/12/2020	.....	78.200 €
31/12/2019	.....	103.500 €

## **CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Le Président indique au Conseil les conventions qui ont été conclues et/ou poursuivies au cours de l'exercice écoulé et propose de demander à l'Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article L 225-38 du Code de Commerce, de les approuver.

## **REMUNERATION DU PRESIDENT**

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise, à l'unanimité, que le montant annuel H.T. des managements-fees versés à la SARL JUBY, Holding dont Monsieur Marc WEILL est le gérant majoritaire sous statut de TNS, soit d'un montant annuel de 160.000 € pour l'année 2021. Le conseil prend également acte que le montant annuel des managements-fees a été de 160.000 € pour l'année 2022.

## **CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 23 juin 2022, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 du Code de Commerce et approbation desdites conventions
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

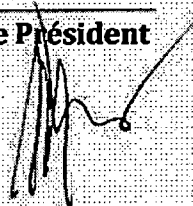
## **PREPARATION DU RAPPORT DE GESTION ET DU PROJET DES RESOLUTIONS**

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport de gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale et le projet des résolutions qui lui seront soumises.

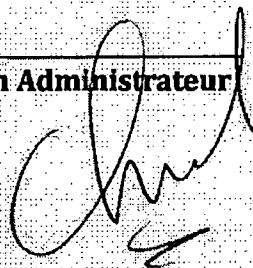
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président



Un Administrateur



**Jean-Louis GUEZ**  
**3, rue Charles Deutschmann**  
**92300 LEVALLOIS PERRET**

**SINTER S.A.**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

## **S INTER S.A.**

Société Anonyme au capital de 200.100 €  
73 rue Alfred Nobel  
62880 VENDIN-LE-VIEL  
RCS ARRAS 318 760 378

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

A l'attention des actionnaires,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société S INTER relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondements de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué cet audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date

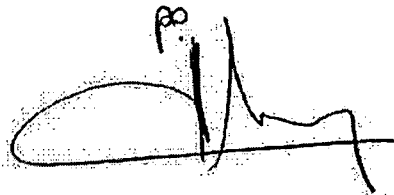
- de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Levallois-Perret, le 14 juin 2022

Jean-Louis GUEZ

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Guez', with a large loop at the end and a small '80' written above the first part of the signature.